



Plan Sanitaire d'Élevage 2024 – 2028 SAISON 2025

Marc FOURNEAUX (Président) - 903, rue de la Côte Bailly
76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

☎ **06 85 89 17 73**

Courriel m.fourneaux0825@orange.fr

<https://www.gdsa76.fr>

Les activités du GDSA76, uniquement d'ordre sanitaire au service des apiculteurs adhérents, répondent aux objectifs suivants : La lutte contre les prédateurs des abeilles, la formation, la communication et l'information sanitaire, le conseil aux adhérents.

Tout est sur notre site
Venez lui rendre visite !



Vous y retrouverez les informations utiles sur le sanitaire apicole, le bulletin d'adhésion et de commande des médicaments, les coordonnées de votre TSA référent ainsi que notre actualité.

Pensez-y ! Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une **déclaration de ruches** dès l'installation de la première colonie. Cette démarche permet l'obtention d'un **Numéro d'Apiculteur**. Mais également, **tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année ses colonies entre le 1^{er} sept. et le 31 déc.** ... La déclaration de ruches 2024 est à réaliser en ligne sur le site [Mesdémarches](#) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE **FRELON ASIATIQUE** ...

En complément aux informations disponibles sur notre site, contactez la **plateforme** départementale au **02 77 64 57 76**



Mortalités Massives Aiguës d'Abeilles (MMAA)

Vous constatez parfois quelque chose de « bizarre », quelque chose qui vous interpelle sur vos colonies : maladies, intoxications, coïncidences ... **Que faire ?**

Il faut être très réactif et respecter à la lettre le protocole, c'est-à-dire :

NOTER précisément les observations et informations relatives au rucher et prendre des photos : nb de colonies du rucher, nb de colonies atteintes, nb de colonies mortes, état des colonies et des abeilles, itinéraire technique du rucher, description du rucher et de son environnement, sans quoi le dossier peut être classé comme irrecevable.

ALERTER le plus rapidement possible la DDPP (**D**irection **D**épartementale de la **P**rotection des **P**opulations) qui **déclenchera une visite vétérinaire et des analyses de laboratoire gratuites pour l'apiculteur.**

Contact : Mme Priscilla GRAS ☎·02 32 81 82 32 - Informer également le GDSA 76.



Prenez date : les 17 et 18 janvier 2025, la FNOSAD et le GDSA 76 organisent les **Journées Techniques Apicoles** au casino de DIEPPE